



Contribution de la Fédération des Espaces Santé Jeunes dans le cadre des 14^{èmes} Journées de la SFSA « L'accès aux soins des adolescents : pas si simple ? »

Atelier 4 : Accès au soin des jeunes migrants, jeunes clandestins

Auteur : Emilie Touchot, directrice d'Imaje Santé

Structure : Imaje Santé (Espace Santé Jeunes de Marseille)

Adhérent à la Fédération des Espaces Santé Jeunes

« IMAJE Santé et l'accompagnement des mineurs étrangers isolés »

Contexte

Une étude récente menée par l'Atelier Santé Ville de Marseille recense aujourd'hui plus de 6000 personnes sans domicile fixe dont une partie est des mineurs étrangers.

Dans le cadre de nos activités d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation des jeunes âgés de 12 à 25 ans dans le domaine de la Santé (psychique, physique et sociale), IMAJE Santé a toujours développé des actions en direction des jeunes les plus en difficulté. Ainsi depuis quelques années, en collaboration étroite avec le Service SAAMENA de l'ADDAP 13 (prévention spécialisée), nous proposons un accueil spécifique pour les « Mineurs étrangers non accompagnés ».

Le Département des Bouches-du-Rhône est en effet confronté à un afflux important de mineurs isolés étrangers, concentré principalement à Marseille.

Ces jeunes, en rupture avec leur pays d'origine (pays du Maghreb, d'Afrique Sub Saharienne, du Moyen Orient et d'Afghanistan) et leur famille, sont le plus souvent en errance, sans ressource, et usent de moyens de fortune pour survivre.

A mon sens la problématique est multiple : elle est liée aux différents statuts du MENA : mineur, étranger et isolé. En tant que mineur, le jeune est exposé à des situations à risques, il est isolé de ses parents, de ses proches et subit l'exil et la séparation.

Il est marqué par des difficultés, voire des traumatismes de son parcours et par l'incertitude de son avenir. Article 20 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant « Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'Etat ».

L'expérience montre que l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés demande des moyens dédiés : un accueil spécifique intégrant la dimension culturelle de chacun.

Objectifs

Proposer une prise en charge psychologique sociale et médicale adaptée pour les Mineurs Étrangers Non Accompagnés

Faciliter le travail des professionnels des secteurs médico-socio-éducatifs en charge des mineurs étrangers non accompagnés.

Dans ce cadre, IMAJE Santé propose **un dispositif d'accueil spécifique pour les Mineurs Etrangers Isolés** :

- **une consultation médicale**

Un médecin généraliste et diplômé de Médecine Tropicale propose, avec l'aide d'un interprète (Arabe, Afghan, Turque, Wolof ...) un entretien d'évaluation de l'état de santé.

Ainsi, il va s'attacher à remonter l'histoire médicale : antécédents familiaux et personnels, mode de vie dans le pays d'origine : rural/urbain, étendue de la fratrie, accès à l'école, présence ou absence de suivi médical, motifs de la décision d'exil

Puis il s'attache à proposer au jeune de faire part de son récit du voyage axé sur les risques encourus par rapport à la santé : privation de sommeil, privation de nourriture, violences subies.

Ensuite, il s'attache à l'expression des symptômes pathologiques pour terminer par l'examen clinique

Au terme de cette première consultation, le médecin évalue et oriente la prise en charge médicale:

- nécessité d'examens complémentaires
- avis spécialiste parfois hospitalisation

en utilisant alors les différentes ressources à sa disposition : PASS, CIDAG, Médecins du Monde, Le Centre Municipal de vaccination, le réseau de médecins en libéral, Point Santé de l'Hôpital St Joseph
Concrètement les jeunes sont orientés par le service SAAMENA de l'ADDAP 13 (prévention spécialisée) vers la consultation médicale avant leur placement au sein d'une MECS et avant que leurs droits soient effectifs.

L'objectif de cette consultation est, dans tous les cas, **l'intégration la plus rapide possible dans le système de soins** et dans cette attente un recours permettant de combler temporairement l'absence de prise en charge.

Le médecin d'IMAJE Santé propose également une coordination du parcours du soin. Cette coordination permet aussi de sensibiliser les professionnels en charge des Mineurs Etrangers Non Accompagnés aux problématiques médicales spécifiques de ces jeunes. Il nous paraît important de pouvoir proposer des temps d'échanges entre les médecins généralistes qui travaillent au sein de certaines MECS et/ou qui travaillent en partenariat avec elle, et le médecin d'IMAJE Santé.

Difficultés : Depuis la mise en place de ces consultations médicales spécifiques nous avons relevé **des difficultés de communication entre les intervenants professionnels** (médecins, éducateurs, psychologues) : le secret médical, le partage des informations, pourquoi ? Jusqu'où ?

Nous faisons face également à la difficulté ressentie par les équipes éducatives face à un problème de santé du jeune, et plus particulièrement en cas de maladie contagieuse (notamment en ce qui concerne les nombreux cas d'hépatites B dépistés)

Nous proposons ainsi en partenariat avec le SAAMENA et la plateforme technique des **séminaires d'information en partenariat avec le CIDAG auprès des équipes éducatives et des temps d'échange de pratique**. Nous réfléchissons également à la **création d'un dossier médical sécurisé** et géré par IMAJE Santé. En effet de nombreuses structures nous demandent des informations d'ordre médicales. Il convient alors de laisser le jeune libre de donner les infos nécessaires qui peuvent être demandées pour l'admission dans certaines MECS.

- **une consultation transculturelle** :

La consultation transculturelle est un espace de réflexion dans lequel les jeunes accompagnés peuvent engager un travail d'élaboration autour de la souffrance liée à la migration. Cet espace permet au sujet de s'inscrire dans une dynamique qui vise à créer du lien entre la culture du pays d'origine et celle du pays d'accueil. Mettre du sens sur le projet migratoire, en éclaircir les enjeux implicites, saisir la dialectique relationnelle (tant au niveau de l'individu que du groupe familial) devient possible lorsque le cadre thérapeutique offert se pose comme un espace intermédiaire entre ici et là-bas. En ce sens, la consultation transculturelle constitue un « entre-deux ». La reprise au plan psychique de cet espace ouvre dès lors sur la métaphorisation, et plus particulièrement sur la métaphorisation des liens : liens entre le moi et le non-

moi, entre soi et l'autre. Le travail clinique est ici une clinique de l'identité, accompagnement vers une nouvelle subjectivité déjà amorcée par le changement de cadre culturel.

Le cadre de la consultation s'appuie sur la connaissance de la culture des personnes reçues et celle de la souffrance induite par la migration. Le dispositif est groupal en référence aux développements théoriques de la Psychiatrie Transculturelle. Participent à cette consultation le professionnel à l'origine de l'orientation.

Concrètement les jeunes sont orientés par des professionnels, le plus souvent des travailleurs sociaux, qui accompagnent les MENA.

La consultation transculturelle est animée par 2 psychologues cliniciens, elle est composée également d'un interprète et du professionnel qui est à l'origine de l'orientation

Lorsqu'une équipe, des professionnels des secteurs médico-socio-éducatifs adressent un mineur étranger non accompagné, il est important d'inscrire ces personnes dans le travail clinique et de leur proposer de participer aux consultations.

La participation du professionnel à l'origine de l'orientation favorise :

- l'amélioration de la relation entre ce professionnel et le jeune
- la compréhension par ce professionnel de la problématique culturelle du jeune

Il en résulte une facilitation des prises en charge effectuées par les professionnels des secteurs médicopsychosociaux.

Cette participation possède une qualité formatrice pour les professionnels.

Ces 2 activités reposent sur un travail de communication auprès des professionnels :

Ce dispositif est spécifique. Il n'a pas pour modalité l'accueil des jeunes de façon spontanée : ce sont les partenaires, professionnels des secteurs médico-socio-psychologiques, qui orientent les jeunes vers IMAJE Santé. C'est donc vers ces partenaires qu'il faut communiquer, ils feront le relais vers les jeunes qu'ils suivent.

Nous proposons ainsi des séances de sensibilisation, des groupes de réflexion de la pratique intégrant la dimension culturelle pour les professionnels, des ciné-conférences.

Les difficultés :

La consultation transculturelle a révélé des difficultés spécifiques à la prise en charge des mineurs étrangers non accompagnés. En effet **le bon fonctionnement de la consultation transculturelle repose en partie sur un travail en amont réalisé par les équipes éducatives avec le jeune**. Or, dans de nombreux cas, nous avons remarqué que le mineur étranger était orienté vers la consultation transculturelle sans qu'un réel travail sur la demande et l'orientation ait été effectué en amont.

Il nous apparaît important de pouvoir consacrer suffisamment de temps pour recevoir les professionnels et réfléchir avec eux aux cas et à la proposition thérapeutique la plus adaptée.

Nous rencontrons désormais **les équipes des différentes MECS concernées afin de leur expliquer plus précisément le fonctionnement de la consultation transculturelle et réfléchir à la mise en place d'un protocole adapté à la prise en charge des mineurs étrangers isolés**. (rencontre systématique des équipes éducatives avant la consultation...)

Conclusion

L'accompagnement des mineurs étrangers isolés est difficile dès lors où l'on s'inscrit dans le temps. Les professionnels nous ont souvent fait part d'une rupture de l'accompagnement de ces jeunes.

Ainsi nous pouvons remarquer qu'IMAJE Santé devient souvent pour ces jeunes un repère, un lieu qu'il connaisse et dans lequel ils se sentent bien. Il est en effet fréquent de constater que les mineurs ont

beaucoup de mal à se stabiliser au sein d'une structure d'hébergement type Maison d'Enfants à Caractère Social. **L'équipe pluridisciplinaire d'IMAJE Santé assure ainsi un lien dans l'accompagnement médico-psychosocial et tend à éviter les ruptures et offre ainsi aux mineurs étrangers isolés un lieu dans lequel ils peuvent déposer leur récit de la migration. Ceci doit leur permettre d'avancer, de se construire, de s'intégrer.**